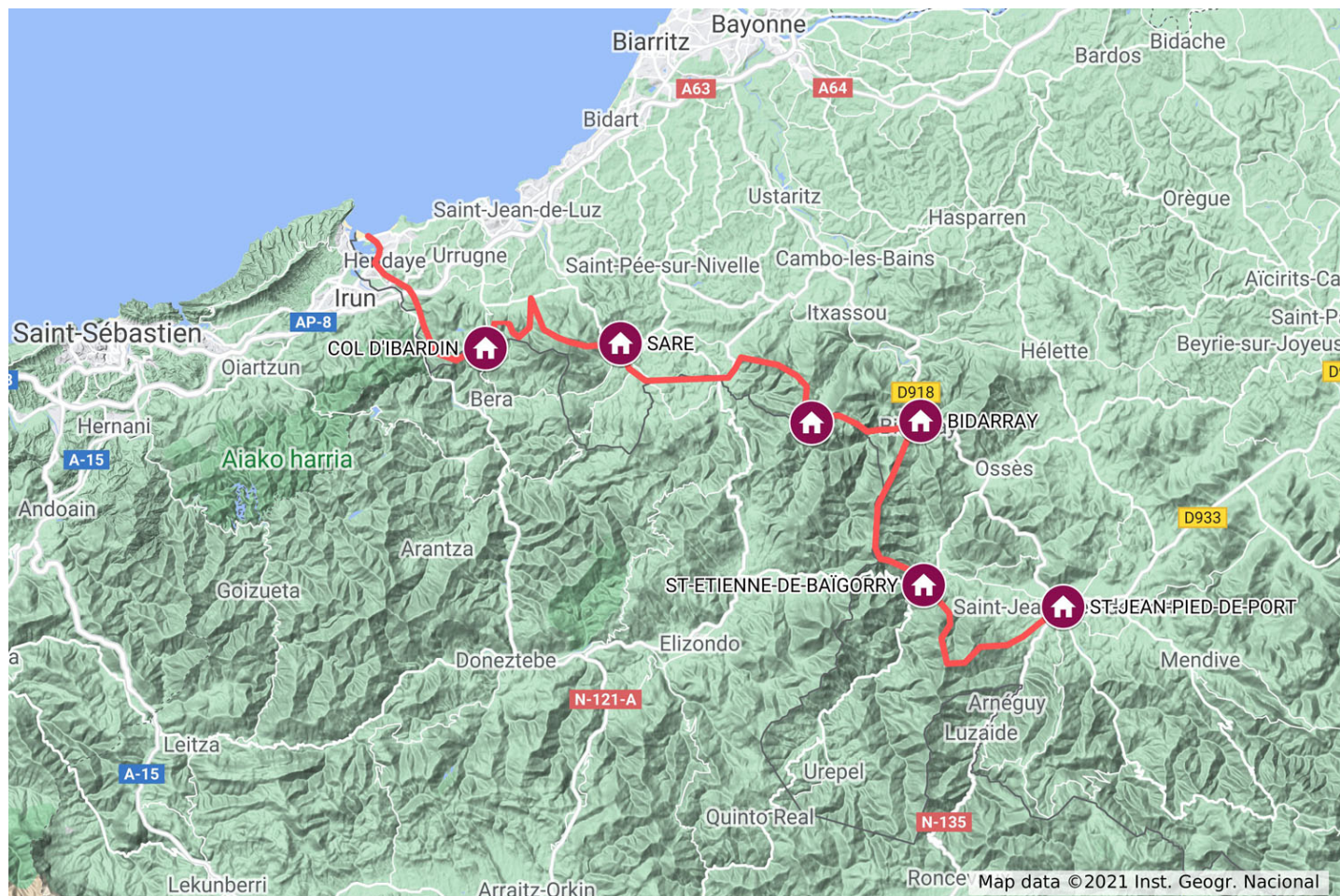


FICHE TECHNIQUE | randonnée itinérante accompagnée | 7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche

Depuis les rives de l'Océan, cette première partie de la traversée des Pyrénées accompagnée par le GR10 présente une variété de paysages spécifiques du Pays Basque nichés au cœur des Pyrénées Atlantiques. Ici, peut-être plus qu'ailleurs, en allant vers l'est, les paysages traversés ont une originalité et une entité que vous ne retrouverez pas. On ne décline pas le Pays Basque en terme de haute montagne et de hauts sommets, mais plutôt en décrivant des charmes et une originalité culturelle exceptionnelle. Ainsi vous irez à la découverte de collines et petits sommets aux formidables panoramas entre Océan et montagne : Rhune, Gorospil, Artzamendi, Munhoa... Au pied de ces remarquables belvédères sont blottis de magnifiques villages tels que Sare et Ainhoa à l'architecture et l'ambiance typiquement Basque où il sera agréable de déguster quelques bons produits du terroir. Plus loin, il fera bon flâner dans les villages de Bidarray et St Etienne de Baigorry, bercés par les eaux de la Nive, sur fond de la somptueuse et impressionnante muraille naturelle d'Iparla. Puis vous atteindrez enfin la cité médiévale de Saint Jean Pied de Port, capitale historique du Pays Basque.



Itinéraires donnés à titre indicatif.

DATES

De juin à août

Jour 1 : D'Hendaye au Col d'Ibardin

Rendez-vous avec votre accompagnateur, le matin à 9h à Hendaye. Les pieds dans l'eau, vous quitterez la plage et la baie d'Hendaye, pour gagner de cols en cols, les premiers contreforts des Pyrénées à travers des paysages verdoyants et des sites aux empreintes basques bien marquées. Derrière vous, s'ouvrent de magnifiques vues sur l'immensité de la côte Atlantique. Vous rejoindrez ainsi le Col d'Ibardin, situé à la frontière, avec ses nombreuses ventas et son ambiance espagnole. Là-haut, la Rhune, premier sommet s'élevant au-dessus de l'Océan, est en ligne de mire.

- Distance : 15km, durée : environ 5h30, dénivelé plus : +850 m, dénivelé moins : -450 m.

Jour 2 : Du col d'Ibardin à Sare

Depuis les hauteurs du col d'Ibardin, cette étape débute par l'ascension du sommet de la Rhune (larrun : lieu de pâturage, en basque) par un itinéraire peu fréquenté. Considéré comme le premier sommet pyrénéen de la chaîne depuis l'Océan Atlantique, la Rhune du haut de ses 905m demeure la montagne sacrée des Basques et un lieu chargé d'histoire. Son panorama s'étend des côtes Landaises aux Pyrénées Centrales. Vous en redescendrez là encore par un itinéraire peu parcouru afin de rejoindre le joli village de Sare et son architecture typiquement basque qui a su intégrer l'originalité du cadre environnant.

- Distance : 13km, durée : environ 5h30, dénivelé plus : +850 m, dénivelé moins : -1150 m.

Jour 3 : De Sare au Col des Veaux

Lors de cette étape, vous traverserez dans un premier temps l'agréable et préservée campagne Basque avant d'arriver à Ainhoa, magnifique village-bastide du XIIème siècle. Puis de franchissements de petits sommets en passage de cols, le parcours se faufile, contournant l'Ereby (583m), plus loin l'Atxulegi (617m), puis bientôt apparaît le col Zuccuta, superbe belvédère. De là, un itinéraire à tout crête culminant au pic Gorospil vous permettra de profiter d'un fantastique panorama sur la montagne Basque. Depuis ce dernier, une courte descente vous mènera à Esteben Borda, superbe propriété sur le col des veaux, à cheval entre France et Espagne

- Distance : 21,5km, durée : environ 7h, dénivelé plus : +800m, dénivelé moins : -300m.

Jour 4 : Du Col des Veaux à Bidarray

Journée de découverte entre petit sommet et village à l'identité basque bien marquée. Après avoir rejoint le col de Méhatché (716m), un aller-retour au sommet de l'Artzamendi vous fera profiter d'un large panorama : de l'océan jusqu'aux premiers hauts sommets des Pyrénées. Puis un passage aux Peñas de Ichusi, les vilains rochers, vous permettra d'approcher d'un peu plus près le vol impressionnant des vautours tournoyant au-dessus de votre tête. La descente vers Bidarray se fera via Harpeko Saindua (la sainte de la grotte, en basque), célèbre grotte miraculeuse, aux vertus curatives dont les ex-votos ornent le lieu.

- Distance : 13km, durée : environ 5h, dénivelé plus : +550m, dénivelé moins : -950 m.

Jour 5 : De Bidarray à Saint Etienne de Baïgorry

L'étape à caractère sportif du jour représente l'un des plus beaux itinéraires de randonnée du Pays Basque. Depuis le charmant village de Bidarray, vous débuterez l'ascension en direction des crêtes d'Iparla qui depuis le bas de la vallée font l'effet d'une longue muraille d'aspect infranchissable. Sur les hauteurs de ces superbes falaises de grès rouge, vous cheminez le long du vide mais à distance respectable. Depuis là-haut, vous profiterez encore d'un immense panorama... Puis vous redescendrez en direction de Saint Étienne de Baïgorry, magnifique village du Pays basque, avec de nombreuses bâtisses typiques de l'architecture bas-navarraise.

- Distance : 18,5km, durée : environ 7h30, dénivelé plus : +1250 m, dénivelé moins : -1250 m.

Jour 6 : De Saint Etienne de Baïgorry à Saint Jean Pied de Port

Depuis les rives de la bucolique Nive des Aldudes, l'itinéraire en plein cœur du Pays Basque s'élève au-dessus de St Etienne de Baïgorry pour rejoindre le massif de l'Oylarandoy. La suite de l'itinéraire mène à un nouveau sommet au beau panorama : le Munhoa, culminant à 1021m et surplombant St Jean Pied de Port que vous atteindrez à la suite d'une longue descente. Entourée de remparts de grès rose, la cité médiévale de Saint-Jean-Pied-de-Port séduit par ses ruelles pavées jalonnées de maisons anciennes, son vieux pont sur la Nive, ses façades pittoresques au bord de l'eau, son chemin de ronde et son imposante citadelle remaniée par Vauban, dont la silhouette domine les toits de la ville.

- Distance : 19,5km, durée : environ 7h15, dénivelé plus : +950 m, dénivelé moins : -950 m.

Jour 7 : Fin de séjour à Saint Jean Pied de Port

Le séjour s'achève à Saint Jean Pied de Port après votre petit déjeuner.

► Nota bene

La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

L'accompagnateur peut décider de modifier les parcours décrits plus haut (cas de force majeure, conditions météo, nombre et/ou niveau des participants, etc.). Dans tous les cas, ayez confiance car ces éventuelles modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité ou votre confort.

ACCÈS

Rendez-vous : le dimanche à 9 h à Hendaye (64). En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Fin du séjour : le samedi après le petit-déjeuner à St-Jean-Pied-de-Port (64).

Arriver sur place :

- En avion : aéroport de Biarritz Pays-Basque (BIQ) à 29 km : vols depuis Bruxelles, Genève, Lyon, Marseille, Paris, Strasbourg.
- En train : gare d'accueil Bayonne (64). Horaires et tarifs : www.oui.sncf.
- Par la route : de Toulouse via l'autoroute A65 ou de Bordeaux via l'A63.

► Covoiturage

Le cas échéant veuillez nous indiquer (à l'inscription ou le plus tôt possible avant le départ) votre souhait de covoiturer ou d'être covoituré pour rejoindre le lieu de rendez-vous. Nous vous mettrons en contact avec les autres participants intéressés.

Parkings :

- gratuit aux ports de plaisance et centre-ville (fronton de Gazteluzahar)
- payant : Sous la médiathèque (contact Mairie, tel 0559482323)

Quitter St-Jean-Pied-de-Port :

Au départ de Saint Jean Pied de Port, train SNCF à destination de Bayonne puis correspondances : www.oui.sncf.

Arriver la veille :

Plusieurs hôtels se trouvent à Hendaye. Réservation à l'avance par vos soins.

HÉBERGEMENT & REPAS

En chambre de 2 ou 3 personnes en hôtel ou équivalent (4 nuits) et en dortoir en gîte d'étape (2 nuits).

- 2 nuits en hôtel** en chambre les jours 2 et 4 ;
- 1 nuit dans une venta espagnole équivalent hôtel** en chambre le jour 1 ;
- 1 nuit en hôtel familial équivalent ** avec piscine en chambre le jour 6 ;
- 1 nuit en gîte d'étape en chambre le jour 4 ;
- 1 nuit en gîte d'étape en dortoir partagé le jour 5.

Séjour en pension complète (dîner + petit-déjeuner + pique-nique). Les boissons ne sont pas comprises.

Les pique-niques du midi seront préparés par nos hôtes du jour. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

NIVEAU 3/5

En moyenne chaque jour : 850 m de dénivelé positif et 6 heures de marche effectives. Terrain : sentiers assez faciles, avec quelques petites difficultés techniques ponctuelles.

Dénivelé positif maximum : + 1 190 m

Dénivelé total en montée : + 5 120 m

Dénivelé total en descente : - 4 910 m

PORTAGE & TRANSPORT DES BAGAGES

Portage des affaires personnelles pour la journée de marche. Les bagages sont transportés par véhicule entre les étapes. Prévoir un bagage suiveur facilement maniable de 10 kg maximum (cf. nos conseils sur l'équipement).

GROUPE

4 à 11 personnes.

La vie de groupe demande parfois de la tolérance, de la patience, un peu de discipline et beaucoup d'humour ! Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Si vous habitez une région à la gastronomie réputée (ou non), pourquoi ne pas apporter un échantillon de votre terroir à déguster ensemble !

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'Etat) spécialiste de la culture locale.

Tous nos accompagnateurs sont des professionnels passionnés, natifs ou résidant depuis longtemps dans les Pyrénées. Ils sauront vous faire partager ou rencontrer une culture, une histoire, un berger ou un vigneron... un pays. Au détour d'un chemin (ou parfois hors sentier), ils vous feront découvrir l'isard ou le vautour, l'oursin, le cèpe ou la girofle à déguster, la grotte cachée à visiter...

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le bagage suiveur

Pour les affaires qui suivent entre les hébergements, prévoir un seul bagage suiveur (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le couchage en dortoir (pour les circuits avec nuits en gîte ou refuge)

- Drap de sac ou drap cousu type "sac à viande" (couvertures fournies)
- Nécessaire de toilette, serviette
- Bouchons d'oreille
- Lampe de poche ou frontale

Le sac à dos

Pour les affaires de la journée (+/- 30 litres).

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)

Le pique-nique

- Gobelet ou quart
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Pantalon pour la marche, short, tee-shirt (privilégiez des matières respirantes)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Maillot de bain (baignade sous votre propre responsabilité)
- Bonnet de bain
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie...

Et pourquoi pas :

- Bâtons de marche télescopiques qui favorisent la stabilité et soulagent les articulations
- Guêtres ou "stop-tout" très efficaces par temps de pluie ou simplement dans l'herbe humide

CONSEILS DE LECTURE

- *Dictionnaire des Pyrénées de André Levy*
- *Les Pyrénées de Claude Dendaletche*
- *La grande flore illustrée des Pyrénées de Marcel Saule*
- *L'irréductible phénomène basque de Philippe Oyhamburu*

- *Légendes et récits populaires du Pays Basque de J.-F. Cerquand*
- *Artzainak de Jacques Blot*
- *Histoire du peuple basque de M. Davant*
- *Histoire générale du Pays Basque de M. Goyhenteche*

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant (hors primes d'assurances) :

- à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
- de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
- de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
- de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
- de 13 à 8 jours : 70 % du prix total du séjour ;
- de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix total du séjour ;
- la veille ou le jour 1 du séjour : 100 % du prix total du séjour.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle vous sera facturé.

Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

ASSURANCES

À l'inscription, vous pouvez souscrire à une assurance optionnelle facultative (assistance/rapatriement, annulation, interruption de séjour) qui s'ajoute au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet www.randonades.com. Cette assurance ne peut prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance assistance / rapatriement

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

RESPONSABILITÉ

Les renseignements indiqués sur nos fiches techniques sont donnés à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'accompagnateur. Randonades se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme, directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.